Circuit 2

PDIPR

Depuis la mairie, monter en direction de La Jonchère puis prendre à gauche la D 50 vers Bersac. Après une centaine de mètres de montée, bifurguer dans le chemin à Départ : La Mairie Balisage : Jaune Longueur : 22,2 km

droite. À environ 1 km, au débouché dans un pré, descendre légèrement à droite vers la route, puis remonter à gauche par le chemin. À la patte d'oie (800 m), prendre à droite et descendre dans les bois, au carrefour à droite, en direction de La Serre.

Laisser le village à droite et monter par la route jusqu'à la ferme de Lépinas. Tourner à gauche après les bâtiments en direction de Lailloux (environ 2 km). Bien suivre le balisage.

Dans Lailloux tourner à droite et sortir du village par la D 28. Après quelques centaines de mètres, reprendre le chemin à gauche vers Lavedrenne. Dans Lavedrenne, descendre à gauche et traverser le village; au lavoir, prendre la route à gauche (VC 3).

Après environ 100 m, tourner à droite et emprunter le chemin qui monte dans les bois. Bien suivre le balisage jusqu'à la D 50, la prendre à droite jusqu'au village du Mazeau. Traverser le village par la départementale et bifurquer vers la gauche après le pont sur la Couze (piste de servitude de la Ville de Limoges). Le point de vue sur le barrage est saisissant.

Bifurquer à droite juste avant le barrage (quitter le GR). Après environ 400 m, un sentier à gauche permet d'accéder à la Pierre Millier (chaos rocheux, point de vue sur le lac du « Mazeau »). Le chemin monte à travers bois, il évolue en piste forestière, d'abord empierrée, ensuite goudronnée. Au débouché sur la route, monter 30 m jusqu'au carrefour puis tourner à gauche (laisser le village de Seignedresse derrière vous). Au carrefour suivant, continuer tout droit direction Marzet, traverser le village et tourner à gauche après le centre équestre puis à nouveau à gauche à la fourche (vous pénétrez dans le périmètre de « la Tourbière des Dauges ». Toujours à gauche à l'embranchement suivant (sortie de la courbe), descendre et traverser le ruisseau et prendre le chemin à droite au sommet de la montée. Le chemin domine la tourbière sur laquelle il offre de jolis points de vue. Aux grosses pierres, tourner à gauche pour passer sous la ligne à haute tension. Avant l'entrée de Sauvagnac, laisser le village à droite et tourner à gauche pour revenir vers Saint-Léger. Le chemin serpente à travers bois sur environ 2,5 km (suivre le balisage). A l'arrivée sur la D 78, vous pouvez faire le détour par le pont dit «Romain» en face ou tourner directement à droite pour rentrer dans le bourg.



Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie de Saint-Léger-la-Montagne - 87340 Tél. 05 55 39 80 83 - Fax 05 55 39 81 27



